put s'échapper... Le nombre des morts semble voisin de 500, si l'on prend une moyenne entre 300, chiffres d'optimistes bien informés, et 700, chiffre de gens très véridiques tenant de près au peuple. Les blessures furent, dit-on, particulièrement dangereuses et généralement suivies de mort.

Voici maintenant ce qui se passait dans la coulisse, tandis que se préparait ce drame. Le samedi soir, environ 150 littérateurs et journalistes, ayant appris que les troupes se massaient, se réunirent pour aviser aux moyens d'éviter une collision sanglante. Ils élirent une députation composée de MM. Annenski, Arsénief, Gorki, Kédrine, Guessen, Karéief, Miakotine, Déchékhonov et Sémiavski. Ces messieurs se rendirent auprès du ministre de l'intérieur qui ne les reçut pas. Ils trouvèrent cependant l'adjoint du prince Sviatopolk-Mirski, général Rzweski, qui leur déclara que toutes les mesures étaient prises, qu'on avait prévenu les ouvriers de ce qu'ils risquaient et de la façon dont ils seraient reçus, et qu'on ne pouvait rien faire d'autre. La députation se rendit alors chez M. Witte, qui fit observer qu'il n'avait pas le droit de se mêler à cette affaire. Après quoi, les neuf personnes se séparèrent : c'était le samedi soir, le surlendemain, dans la nuit de lundi à mardi, ils étaient arrêtés dans leurs demeures respectives, à l'exception de Maxime Gorki, qui, étant allé faire un voyage, fut arrêté à Riga. Ce matin, on me disait au bureau central des renseignements que les écrivains ci-dessus étaient ou bien relâchés ou bien n'avaient jamais été mis sous les verrous : c'était faux. Il est difficile en ce pays, d'avoir des renseignements exacts ; pour la presse, on ne sait guère ici lui fournir que de faux « bruits » — ou des communiqués.

Le *Novoïé Vrémia* doit paraître demain — mais il paraît que défense sera faite aux journaux russes de faire allusion aux troubles ouvriers qui éclatent un peu partout. C'est évidemment là un moyen de prolonger l'inquiétude en donnant prise à une foule de faux bruits.

LA SITUATION POLITIQUE EN RUSSIE

A Saint-Pétersbourg

Les mesures de rigueur et le recours aux moyens de conservation ne devaient pas laisser sans effet le principal de ces moyens, c'est-à-dire la religion. Aussi, l'autorité ecclésiastique a-t-elle fourni sa contribution au rétablissement de l'ordre sous forme d'une épître, adressée le 29 par le Saint-Synode aux fidèles orthodoxes. En voici le sens général :

La Russie traverse en ce moment une ère de calamités. Le tsar a, d'une part, été obligé, à la suite d'une violente attaque, de faire la guerre pour défendre la civilisation chrétienne compromise par le Japon. La lutte entamée depuis plus d'une année, continuera malgré la prise de Port-Arthur, tombé aux mains de l'ennemi après d'admirables prodiges de patience et valeur. Elle exige la collaboration de toutes les forces de la nation.

D'autre part, la calamité publique qui résulte de la guerre russo-japonaise a été encore aggravée et rendue plus triste par les derniers événements qui ont eu pour théâtre l'intérieur même de l'empire. Des milliers d'ouvriers russes, excités par des ennemis de la patrie et guidés par un prêtre indigne, ont abandonné leurs paisibles occupations ordinaires et résolu d'obtenir par la force les droits qu'ils supposent avoir.

Ces malheureux égarés ont démoli des écoles, enlevé à des chapelles leurs croix, leurs icônes et leurs oriflammes sacrées, créé des désordres graves, ruiné maintes familles et causé, sans repentir et même sans regret, la mort de nombreux sujets du tsar.

Ces désordres sont l'œuvre de l'argent étranger envoyé par un ennemi acharné qui s'est proposé d'arrêter tout travail dans les chantiers maritimes et de retarder l'envoi à notre armée d'Extrême-Orient de munitions et d'une flotte de secours.

La proclamation du Saint-Synode se termine par des citations de textes évangéliques rappelant leur devoir au peuple, aux prêtres, aux riches et aux ouvriers.

Les mesures répressives inaugurées par le général Trépof continuent à s'étendre. La prêtre Gapone a été interné dans un couvent ; le romancier Maxime Gorki a été incarcéré dans une forteresse. Les femmes ne sont pas épargnées. Mme Kareief, femme de l'écrivain connu, pas encore remise des suites de l'opération de la laparotomie, a été traînée devant la police. Plusieurs arrestations ont été opérées parmi les collaborateurs des journaux avancés, notamment le *Nacha Jizn* et le *Nachi Dni*. Les directeurs du *Nacha Jizn*, MM. Khodski et Kotchnikof, ont reçu du ministère le deuxième avertissement pour leur numéro du 29. Cette nouvelle indique que le *Nacha Jizn* n'est pas suspendu encore ; mais ce n'est peut-être là que partie remise, la supension n'étant prononcée de droit qu'après le troisième avertissement.

L'opposition libérale ne désarme pas ; elle s'est exprimée le 29, dans une réunion des avocats pétersbourgeois, où l'on s'est occupé de l'appui à fournir à la population victime des derniers événements. Une résolution a été votée, déclarant que, pour sortir de la situation actuelle, il faudrait convoquer des représentants de toutes les classes de la population, qui auraient pour mission de travailler à instituer un ordre de choses légal.

Le général Trépof poursuit, de son côté, d'une manière invariable, la tâche dont il s'est chargé. Il se réserve les relations avec la presse, qu'il réduit à la portion congrue pour tout ce qui est des troubles. Cette extension des pouvoirs du gouverneur général entraîne la retraite définitive de M. Zvérief, chargé jusqu'à ces derniers temps du département de la presse, l'une des fonctions administratives les plus importantes de l'empire. Le général Trépof est dans l'intention de créer un bureau central de la presse propre à la ville de Saint-Pétersbourg; quant aux mesures de répression actuelles, il trouve dans le maquis de la réglementation russe tous les textes nécessaires pour couvrir les actes de son administration.

Dans les provinces

L'Ecole polytechnique de Kiev est provisoirement fermée par ordre du ministre des finances. Cette mesure avait déjà été prise antérieurement à titre temporaire à l'égard du même établissement.

A Gomel, les ouvriers, les employés de commerce, les aides-pharmaciens et les employés de banque ont cessé le travail le 29 janvier.

Le bruit court, à Samara, que des délégués des grévistes de Saint-Pétersbourg sont arrivés pour provoquer la grève des employés du chemin de fer transsibérien, qui commencerait demain. Cette nouvelle donne la mesure de l'animosité générale qui règne relativement à la continuation des transports militaires en vue de la guerre à outrance.

A Batoum (Caucase), le 29, à midi, l'officier commandant les forces de la police, le prince Youmieli, a été tué dans la rue, par un coup de feu parti de la foule. Après la disparition de l'assassin, qui n'a pu être retrouvé, les manifestants ont encore tiré plusieurs coups d'armes à feu.

A Saratof, tous les ouvriers et employés des tramways à chevaux ont déclaré la grève le 28 au soir.

Les élèves des hautes classes du lycée et de l'école professionnelle ont refusé hier de prendre part aux travaux scolaires. Après avoir quitté l'école, les élèves ont été frappés par une patrouille de cosaques à coups de nagaïkas. Le soir, les représentants élus de la ville et de la campagne environnante ont tenu une réunion et ont décidé d'envoyer au gouverneur une députation pour lui demander d'ouvrir une enquête sur ce fait, de punir les coupables et de faire traiter les enfants d'une façon plus humaine.

La situation reste grave à Varsovie. Des groupes d'ouvriers en grève ont fait rentrer de force au dépôt les voitures des tramways. La circulation était presque totalement interrompue dans les rues.

Rue Kabosch, au dépôt de voitures motrices des tramways, quelques machines ont été endommagées; le dépôt de la cavalerie des tramways est gardé par la troupe.

La grève s'est étendue aux ateliers des chemins de fer.

Dans toutes les fabriques, la grève a été déclarée après la paye. Les manifestants ont défilé en cortège dans les rues. Aucune collision ne s'est produite avec la police. Soixante-dix personnes ont été arrêtées dans la soirée.

On a éteint, le soir du 29 et dans la nuit du 29 au 30, les réverbères dans beaucoup de rues. On a pillé et saccagé la plupart des magnifiques magasins de la rue Marschalkowskaïa. Les débits d'eau-de-vie de l'Etat ont été assaillis. On a également pillé et saccagé des fabriques, des usines, des boutiques, des comptoirs. Tous les établissements sont fermés. Les théâtres font relâche. Les études sont suspendues dans les établissements scolaires.

L'incident du 19 au Palais d'Hiver

Il résulte d'un communiqué relatif aux travaux de la commission spéciale d'enquête, que la boîte à mitraille d'exercice tirée le 19 par la batterie de la garde chargée de figurer dans la cérémonie de la bénédiction des eaux aurait été oubliée depuis le 17 dans l'âme du canon. Ce canon se chargeait par la bouche : ce fait rend peu plausible la thèse de la commission, ainsi que nous l'avons fait voir précédemment. Au reste, elle conclut à une enquête supplémentaire, ce qui suffit à faire sentir la faiblesse de ses explications.

Les démonstrations en Italie et en Suisse

Notre correspondant de Rome nous télégraphie :

De multiples démonstrations, toujours à propos des événements de Saint-Pétersbourg, ont eu lieu hier dans diverses villes d'Italie. La plus importante a été celle de Rome, *malgré l'interdiction des autorités*, qui avait prescrit un grand déploiement de forces place du Peuple et le long du Corso jusqu'au Capitole, où les manifestants voulaient se rendre en cortège.

Comme la journée était belle, il y avait de nombreux curieux sur le parcours annoncé. Les promoteurs de la manifestation étaient des socialistes et des étudiants; parmi eux quelques Russes, et à leur tête une étudiante russe. Comme tous les points stratégiques étaient gardés par la troupe, la marche des manifestants donna lieu à une série de rencontres suivies de fuites, qui se renouvelèrent durant tout l'après-midi et jusqu'au soir assez tard. La police a réussi à empêcher toute approche des ambassades d'Autriche et de Russie.

En somme, cette démonstration s'est réduite à beaucoup de cris et de bruit et aucun journal ne l'approuve. Il y a eu environ 60 arrestations, mais peu ont été maintenues.

On nous écrit de Berne :

Des meetings contre les évènements de Russie ont eu lieu à Zurich ; le docteur Adler prit la parole au nom des organisations ouvrières d'Allemagne et d'Autriche, le conseiller national Greulich au nom des socialistes suisses ; à Berne, où les réfugiés russes firent signer aux assistants, presque tous étudiants, une adresse de sympathie pour les martyrs de la liberté; à Genève, où l'intervention de personnages suspects exhibant un drapeau rouge — et considérés, après enquête, comme des agents provocateurs — faillit causer quelque désordre.

De l'avis de la plupart des journaux suisses, ces manifestations publiques peuvent et doivent suffire. Ils estiment contraire au droit des gens l'appel rédigé par un « Comité auxiliaire des champions de la liberté en Russie » et sollicitant le peuple suisse de s'associer à la propagande révolutionnaire contre un gouvernement avec lequel celui de la Confédération entretient des relations diplomatiques. Une *dépêche de Berne, reproduite* un peu partout, ne laisse pas de doute sur les opinions que l'on professe à cet égard au Palais fédéral. En même temps la Banque populaire suisse dément qu'elle ait autorisé sa succursale de Zurich à recevoir des sommes destinées à pareil usage.

La presse socialiste insère néanmoins un « appel du parti socialiste russe au monde civilisé », qui demande l'appui financier des peuples ou des individus, et qui est signé de M. Axelrod, à Genève, au nom de ce parti; de Vera Sassoulitch, pour l'organe central *Iskra*, et de M. Deutsch pour la ligue étrangère en faveur de la démocratie sociale russe.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La dépêche du général Sakarof du 27 janvier, publiée dans le *Temps* d'hier, taisait encore l'insuccès éprouvé la veille par les Russes devant Sandepou ; la dépêche du 28, reproduite ci-dessous, avoue au contraire ce revers et permet aussi de coordonner les renseignements fragmentaires dont nous disposions jusqu'à présent sur cette malheureuse opération.

Il apparaît que, dans la nuit du 24 au 25, une force considérable, un corps d'armée au moins, le 8e, sortait de Tchan-Tan et se portait par deux colonnes contre Kékéoutaï et Sandepou. Kékéoutaï, étape intermédiaire, tombait le 25 aux mains des Russes. Sandepou, objectif définitif, était attaqué le 26, serré de près, occupé même partiellement; mais ces progrès éphémères s'arrêtaient bientôt devant une redoute dont l'occupation aurait seule décidé de la possession de la localité et que les Japonais occupaient en forces.

Enlever d'assaut cet ouvrage parut impossible, et il était trop tard pour le ruiner par une action d'artillerie. Devant ce dilemme, un mouvement rétrograde s'imposait; il s'accompagna d'une poursuite au cours de laquelle les Russes perdirent successivement tous les points d'appui provisoires péniblement conquis les jours précédents : Sou-Ma-Pou, Téou-Tsai-Ho-Sa, Sao-Er-Pou, Kékéoutaï même; les points de Mamykaï et de Tchi-Tai-Tse, situés à 20 kilomètres en aval de Kékéoutaï sur le Koun-Ho et temporairement occupés le 26, étaient perdus à plus forte raison, en sorte que le résultat de la reconnaissance offensive vers Sandepou restait strictement négatif.

24 officiers et 1,600 hommes hors de combat étaient pour les Russes le bilan des trois journées. Elles donnèrent, par surcroît, aux Japonais, de précieuses notions sur l'armée du général Grippenberg, mentionnées dans la dépêche officielle reçue de Tokio le 29.

Le combat de Sandepou

Le général Sakarof télégraphie à la date du 28 janvier :

Le 26, l'ennemi commença à concentrer, près de Sandepou, des forces considérables destinées à une action offensive. Le 27, une colonne de notre extrême gauche prit l'offensive contre le village de Soumapou et celui de Téou-Tsai-Ho-Sa, situé au sud de Sandepou, villages qui étaient occupés par l'ennemi. Pendant toute la nuit du 27, un combat acharné se poursuivit et, peu après minuit, nous avons pris Soumapou.

Le 26 également, une autre colonne s'avançant sur Sandepou occupa dans la soirée une grande partie de ce village fortifié, se heurtant toutefois à une forte redoute, qui était protégée par une triple rangée d'obstacles artificiels, et que le feu de notre artillerie et de nos mitrailleuses avait laissé presque indemnes; et, voyant d'autre part qu'il était impossible d'emporter cette position sans un bombardement préalable de l'artillerie, nos troupes ont abandonné Sandepou, qui avait été incendié, car il était impossible de s'y maintenir sans risquer un échec.

Le 27 et le 28, le village de Sandepou et la redoute qui le protège furent l'objet d'un bombardement violent, pendant que notre colonne extrême était engagée auprès de Soumapou et de Téou-Tsai-Ho-Sa.

Je n'ai, jusqu'à présent, aucun autre détail.

Le 26 et le 27, notre cavalerie, à huit kilomètres au sud de Sandepou, a attaqué et défait une compagnie japonaise à laquelle elle a fait une centaine de prisonniers.

En général, l'ennemi a dû subir des pertes considérables.

La colonne russe qui a attaqué Sandepou le 26 du courant s'est emparée dans la soirée de la plus grande partie du village qui était fortifié. Elle a perdu dans cette affaire 24 officiers et 1,600 tués et blessés.

Mais on a constaté que la partie nord-est du village, très puissamment fortifiée, n'avait pas souffert du feu des Russes et que de cette position les canons et mitrailleuses pouvaient atteindre les troupes russes. Celles-ci ont évacué Sandepou et l'artillerie a dû rouvrir le feu.

On mande de source russe que les opérations contre Sandepou ont continué le 29 janvier.

D'autre part, la légation japonaise communique le télégramme suivant envoyé de Tokio, le 29 janvier, à deux heures trente du soir :

Le maréchal Oyama télégraphie que l'armée ennemie a, le 28, canonné par intervalles notre droite et notre centre, tandis que de petits détachements russes attaquaient sur divers points ; mais ils ont été immédiatement repoussés.

Sur la gauche, notre détachement, qui avait repoussé l'ennemi le 26 à Sandepou, a occupé le 28 Liou-Tia-Kéou et Li-Kiaio-Tcheng.

Un autre détachement, qui s'avançait sur Kékéoutaï, a occupé des positions d'infanterie au sud-est de cette localité. Enfin, un autre détachement a occupé Sao-Er-Pou, à cinq milles au sud de Kékéoutaï, après en avoir délogé l'ennemi se composant d'un régiment d'infanterie, d'une brigade de cavalerie et de douze canons.

L'effectif des forces russes qui attaquent notre flanc gauche semble formé par le 8e corps, 2e et 5e brigades de fusiliers européens ; 9e division du 10e corps, une partie de la 61e division de réserve et une partie du 1er corps d'armée sibérien.

A Saint-Pétersbourg

On mande de Saint-Pétersbourg que le télégramme du lieutenant-général Sakarof, constatant que les Russes ne sont pas emparé du village de Sandepou, comme l'avait annoncé un télégramme du général Kouropatkine, a produit dans la ville une très vive déception.

L'amiral Skrydlof est arrivé le 28 à Saint-Pétersbourg.

Il n'a voulu recevoir personne. Il a dit, quand on lui a demandé la raison de son inaction, qu'il est bien difficile au commandant d'une flotte de la commander quand elle n'existe plus.

AFFAIRES COLONIALES

Afrique occidentale française

Une circulaire ministérielle avait rappelé aux fonctionnaires coloniaux qu'il leur est interdit de se livrer à des opérations commerciales, soit ouvertement, soit sous le couvert de prête-nom.

Le *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française, à propos de cette circulaire, dit que les acquisitions d'immeubles, par le fait qu'elles ont, pour la plupart, sinon toutes, comme objectif immédiat la spéculation, ou tout au moins la réalisation d'un bénéfice, doivent être considérées, au point de vue qui nous occupe, comme des operations commerciales.

L'unique exception qui pourrait être apportée à cette interdiction consiste dans les acquisitions de terrains faites manifestement en vue de la construction, sans délais, d'une habitation à l'usage de son propriétaire, ce qui est un cas assez rare parmi nos fonctionnaires. Toute acquisition faite dans un autre but, en créant à l'acquéreur des intérêts matériels dans la colonie qu'il contribue à administrer, ne pourrait que nuire à son indépendance et l'exposer à la critique, peut-être même au soupçon de se laisser guider, dans le choix des terrains qu'il achète, par la connaissance que lui donne fréquemment sa situation des projets de l'administration.

C'est « la connaissance de certains cas particuliers » qui a conduit le gouverneur général à fixer de nouveau ces principes. On se souvient qu'en Cochinchine M. Rodier, lieutenant-gouverneur, a pris des dispositions, il y a deux ans environ, pour défendre aux fonctionnaires de se rendre acquéreurs de terrains ou d'immeubles, au moins dans la province qu'ils administrent.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La France et le Saint Siège

Notre correspondant de Rome nous écrit :

La mort récente de Mgr Piavi, patriarche de Jérusalem, fait encore une fois sentir, au point de vue des intérêts de la France en Orient, combien est préjudiable la situation actuelle de la France vis-à-vis du Saint-Siège.

Le choix du titulaire au patriarcat de Jérusalem a une sérieuse importance pour notre protectorat. Quand viendra le moment de nommer un successeur à Mgr Piavi, de quelle façon la France pourra-t-elle agir, afin que le choix tombe sur un patriarche moins hostile à nos intérêts, à notre protectorat, que l'était celui que la mort vient d'enlever ?

La nomination du patriarche de Jérusalem revient à la Propagande. La fatalité a voulu que la mort frappât aussi ces jours-ci une personnalité qui eût pu être fort utile à la politique française, Mgr Savelli-Spinola, secrétaire à la Propagande pour les affaires de rite oriental. Né en Corse et très influent dans la Curie, ce prélat, favorable à la cause française, fut placé à ce poste par Léon XIII, précisément à cette fin et pour contrebalancer l'influence du cardinal Ledochowski.

Ce n'est point, cependant, que les dispositions du Vatican à notre endroit soient hostiles. Ainsi Mgr Tacci-Porcelli, qui va partir très prochainement pour Constantinople, comme délégué apostolique, a reçu des instructions conciliantes au point de vue français. J'apprends même de très bonne source qu'il lui a été formellement recommandé de se montrer non seulement conciliant, mais encore de ne point perdre de vue que le Saint-Siège juge que rien n'est changé en Orient relativement au protectorat de la France, la rupture des relations diplomatiques étant une question indépendante des affaires d'Orient.

⁂ Au sujet de la mort du prélat italien Piavi, patriarche de Jérusalem, la *Gazette de Cologne* fait les réflexions suivantes :

Dans les milieux allemands qui sont au courant des affaires d'Orient, on apprendra avec un vif regret la mort de ce vénérable prince de l'Eglise. Mgr Piavi avait secondé avec zèle les efforts de l'empereur Guillaume pour obtenir la possession du terrain dit « la Dormition ». Par cette attitude, Mgr Piavi s'était attiré la haine furieuse du parti français et on essaya de le faire relever de son poste, toutefois sans succès.

Les Anglais au Thibet

Le gouvernement anglais vient de publier un Livre bleu sur le voyage de l'expédition qui se rendit l'année dernière au Thibet.

Voici quels en sont les passages les plus importants :

Dans une dépêche de lord Lansdowne à l'ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg, le ministre anglais déclare que le comte Benckendorf lui a confié le 14 juin 1904 que le gouvernement russe n'avait, avec le Thibet, aucun traité ni convention.

Le 13 septembre, M. Brodrick télégraphie au vice-roi de l'Inde que le colonel Youngshusband ne s'est pas conformé aux instructions du gouvernement.

Le mode de paiement de l'indemnité implique l'occupation, pendant soixante-quinze ans, de la vallée du Chumbi. Le gouvernement désapprouve cette occupation. Il désire qu'on réduise l'indemnité pour obtenir des concessions, mais qu'on ne soit pas obligé de laisser des soldats dans la région.

Le colonel Younghusband fait répondre qu'il serait dangereux de ne rien changer à l'accord conclu.

Le 3 octobre, tout en approuvant le traité dans son ensemble, M. Brodrick rappelle que suivant ses instructions on devait imposer aux Thibétains une indemnité payable en l'espace de trois années. Par suite de la conduite du colonel Younghusband, le gouvernement anglais est obligé d'accepter une situation créée par une infraction aux ordres qu'il avait donnés.

Tous les journaux anglais commentent longuement le Livre Bleu.

Les organes libéraux, comme le *Daily Chronicle* et le *Daily News*, félicitent M. Brodrick de son énergie à l'égard du colonel Younghusband.

Parmi les journaux ministériels, le *Standard* et le *Morning Post* sont d'avis qu'on eût dû laisser au colonel Younghusband toute latitude.

Le *Morning Post* ne voit pas pourquoi M. Brodrick tient si grand compte de ce que peut dire ou penser la Russie.

Enfin le *Times* ne désapprouve pas l'acte de M. Brodrick, mais il ne voit pas la raison de la publicité donnée volontairement à l'incident par cette publication.

L'agitation ouvrière dans les mines belges

Les réunions des fédérations régionales des mineurs belges qui ont eu lieu hier trahissent l'incertitude des esprits et l'incohérence de l'agitation ouvrière engagée depuis quelques jours.

Dans le Borinage, les mineurs excités par les socialistes dissidents veulent se mettre en grève s'ils n'obtiennent de leurs directeurs une augmentation immédiate de 25 0/0 sur tous les salaires.

Comme les directeurs s'y refusent formellement, il est possible que la grève éclate dans le couchant de Mons.

A Charleroi, la décision prise par les délégués des groupements du bassin et par ceux des 25,000 chevaliers du travail » sont opposées à la grève. Les patrons refusent toute augmentation en ce moment, mais leurs ouvriers reconnaissent que les approvisionnements sont si considérables qu'un mouvement gréviste n'aurait aucune chance d'aboutir.

A Liège la Fédération provinciale des mineurs s'est réunie sous la présidence du député Wettinck. Elle a décidé d'appuyer les demandes d'augmentation des salaires, de s'opposer par tous les moyens à la surproduction, de combattre les grèves partielles et d'organiser partout le mouvement syndical.

C'est l'ajournement de la grève générale qui ressort le plus nettement de ces diverses réunions.

Le charbon en Angleterre

De notre correspondant de Londres :

Dans le rapport de la commission d'examen de la situation minière anglaise, on a déjà lu que les commissaires estiment que la richesse du sous-sol anglais est suffisante pour permettre de supprimer la taxe sur les charbons, qui était jusqu'ici une entrave à leur exportation.

Le poids de cette opinion est telle qu'il est aujourd'hui question, si j'en crois des personnes bien informées, de présenter un amendement à l'Adresse sur ce sujet dès l'ouverture du prochain Parlement, et on croit que cette taxe prohibitive a de fortes chances d'être supprimée.

Les propriétaires de mines du pays de Galles montraient récemment dans le *return* pour 1904 que l'exportation avec la France avait baissé en raison même de l'établissement de cette taxe; cette nouvelle ne peut donc que les satisfaire et aura pour conséquence d'augmenter les achats du marché français par suite de la baisse des prix.

Le vote sur la détaxe n'est cependant pas certain. M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, doit être, de par ses fonctions, en principe hostile à toutes les mesures de nature à diminuer les ressources de son budget, déjà difficile à équilibrer. Cependant on estime que l'opinion de la commission prévaudra et que le Parlement l'appuiera.

Cette taxe n'avait pas été créée par M. Austen Chamberlain, il faut l'ajouter, mais par son prédécesseur.

Alsace-Lorraine

Les milliers d'ouvriers italiens qui travaillent dans les usines de la vallée de Thionville, amènent habituellement avec eux tout un cortège de maladies contagieuses, principalement le typhus et la variole.

Une épidémie très intense de variole (et même quelques cas de variole noire) vient d'éclater à Hayange et à Moyeuvre.

Pour l'enrayer, le gouvernement a ordonné la vaccination immédiate de tous les ouvriers étrangers qui n'auraient pas été vaccinés en Allemagne depuis cinq ans.

Les ouvriers récalcitrants sont expulsés et aussitôt reconduits à la frontière par les gendarmes.

Mais, et c'est là qu'il faut admirer l'intelligence de l'administration, comme l'ordre ne concerne que « les ouvriers » on ne vaccine pas les ouvrières, ni les enfants; il en résulte que les femmes sèment la contagion, sous l'œil indifférent de l'autorité.

Allemagne

Le docteur Molenaar, secrétaire de la Ligue franco-allemande, vient de faire, à Munich, une conférence sur la nécessité du rapprochement entre la France et l'Allemagne.

Il s'est efforcé de montrer que ce rapprochement correspondait aux intérêts des deux nations menacées par la puissance anglaise au point de vue politique et par la puissance américaine au point de vue économique.

L'orateur préconise pour la question d'Alsace-Lorraine une solution d'échange entre les territoires annexés et une colonie française. Le règlement de cette question faciliterait la constitution des Etats-Unis d'Europe.

Les opinions du conférencier ont rencontré l'opposition du professeur Quidde, président d'une société pacifiste de Munich. Celui-ci a déclaré que le gouvernement allemand ne consentirait jamais à une telle solution de la question d'Alsace-Lorraine et qu'il était préférable de laisser la blessure se cicatriser d'elle-même.

Autriche-Hongrie

Le baron Dipauli, une des figures originales de la Chambre autrichienne, vient de mourir, à Vienne, à l'âge de soixante et un ans. Issu d'une vieille famille noble du Tyrol, il combattit dans son jeune âge contre les Garibaldiens et servit dans la garde papale. Rentré dans son pays, il fut nommé en 1873 député par le parti conservateur et, pendant près de trente années, lutta avec passion pour l'autonomie du Tyrol et le catholicisme contre la Constitution centraliste et le libéralisme bourgeois. En 1895, il fonda le parti clérical dit parti catholique populaire; pour arriver à son but, il ne craignit pas, bien qu'Allemand, d'entrer avec son parti dans « l'anneau de fer » du comte Taaffe et, plus tard, dans la coalition tchéquo-féodale du cabinet Thun ; il fut même nommé ministre du commerce dans ce cabinet après la démission de M. Bœrnreither. Sous ce ministère, sous celui, éphémère, du comte Clary et pendant les premières années du ministère Koerber, il devint l'un des hommes les plus influents à la Chambre.

Les électeurs, cependant, finirent par désapprouver son alliance avec les partis slaves et par se laisser gagner au mouvement chrétien-social qui faisait de grands progrès dans le Tyrol. En 1900, le baron Dipauli ne fut plus réélu et se retira définitivement de la vie politique. Depuis 1902, il appartenait à la Chambre des Seigneurs comme membre héréditaire.

Angleterre

De notre correspondant de Londres :

Le monde politique anglais se prépare avec une particulière animation pour l'ouverture de la session. Les déclarations de M. Balfour à Manchester ont encouragé ses partisans à la résistance et ses adversaires à la lutte.

Les leaders des divers partis seront présents le 14 février, à l'exception du duc de Devonshire qui n'est pas attendu avant la seconde semaine d'avril, retour d'Egypte. La faiblesse numérique des dissidents libre-échangistes du parti unionniste n'offre que peu de chance au duc de Devonshire de participer à une combinaison ministérielle nouvelle et explique son absence.

La lutte s'annonce comme devant être particulièrement violente. Pour la première fois depuis quelques années, M. John Redmond adressera un « appel » spécial au parti irlandais au lieu de l'avis ordinaire.

Sir Henry Campbell Bannerman doit envoyer deux « appels », dont l'un d'urgence, mesure habituellement réservée aux époques de crise.

Parmi les nouvelles parlementaires, il faut également signaler la démission possible du *right honourable* W. Gully, speaker, c'est-à-dire président de la Chambre des Communes, et la candidature, proposée par le parti libéral, de M. Lawson Walton, député de Leeds, ancien missionnaire wesleyen à Ceylan et président de la Conférence anglo-africaine de cette congrégation, homme d'une grande autorité morale et d'un caractère éprouvé.

⁂ Le comité représentatif du parti ouvrier, réuni à Liverpool, a voté, par 594 voix contre 244, une résolution aux termes de laquelle le parti décide de rester également indépendant des autres partis, soit libéral, soit conservateur.

⁂ Le *Times* avait, il y a quelque temps, dans un article que nous avons signalé, conseillé de rendre l'ancienne frégate française, le *Duguay-Trouin*, prise à Trafalgar, à la France. Un collaborateur du même journal rappelle aujourd'hui qu'on pourrait rendre ce cadeau moins encombrant en faisant exécuter avec ses débris un meuble commémoratif, comme la table que le gouvernement anglais offrit il y a trente-cinq ans, au président des Etats-Unis et dont le bois avait été pris dans la charpente du navire *Chesapeake* frégate américaine faite prisonnière en 1813.

Belgique

M. Folie, ancien directeur de l'Observatoire de Bruxelles, vient de mourir à Liège.

M. Folie était l'auteur de théories mathématiques et astronomiques. Ses principaux ouvrages sont : *Nouvelles théories d'un corps solide ; Fondement d'une géométrie supérieure cartésienne ; Douze tables pour le calcul des réductions stellaires ; Eléments d'une théorie des faisceaux.*

Italie

On nous écrit de Rome :

La discussion de la liste civile à la Chambre des députés a donné lieu à diverses manifestations.

M. Mirabelli, républicain, a proposé l'ajournement de la discussion afin qu'une commission parlementaire ait le temps de faire un inventaire des propriétés royales et de leurs ressources ainsi que des palais, et aussi des dépenses et autres charges de la liste civile, des pensions et rentes de la cassette royale, etc.

M. Sonnino, chef de l'opposition constitutionnelle, très écouté par la Chambre, a combattu toute proposition d'ajournement de la discussion et aussi de contrôle. Il a fait un éloge très chaleureux de « cette dynastie qui, dans les conjonctures les plus critiques, brava toute pression de l'étranger, afin de garder au Piémont les libertés constitutionnelles. »

M. Luzzatti, ministre du Trésor, est venu à son tour combattre l'ajournement. La proposition Mirabelli, mise aux voix, a été rejetée et le projet gouvernemental de liste civile a été abordé.

La curiosité de la discussion a été le discours du député socialiste Bissolati, qui a affirmé en principe le caractère républicain du socialisme.

Le but du socialisme, a-t-il déclaré, est la République dans l'usine et dans les champs; c'est naturellement aussi la République dans les institutions.

Mais, a ajouté l'orateur socialiste, nous n'avons pas ce qu'on pourrait appeler le préjugé républicain. Notre action peut bien aussi se développer sous la monarchie.

Que la monarchie italienne, née de la révolution, reste avec le peuple. Et que le roi sache que le jour où il entrerait au Vatican il sortirait de l'Italie.

Finalement la liste civile a été votée, sans réduction ni conditions, à l'énorme majorité de 253 voix contre 32.

Espagne

Notre correspondant de Madrid nous télégraphie :

Le journal *Espana*, organe de M. Maura, insiste sur la nécessité pour le gouvernement de se présenter aux Cortès, parce que tout gouvernement est provisoire qui n'a pas reçu la confirmation et la sanction de la volonté nationale dans les comices ou dans les Cortès.

Le roi nomme et congédie librement les ministres, mais ceux-ci sont simplement intérimaires et provisoires jusqu'à ce que les Cortès les consacrent en montrant qu'ils ont une majorité pour gouverner, sinon il faudra convenir que sans qu'il y ait eu révolution ou coup d'Etat, c'en est fait en Espagne du régime constitutionnel démocratique établi au prix de tant de sacrifices.

La *Epoca*, commentant l'attitude de M. Maura, déplore que l'appui qu'il donne au cabinet Villaverde soit aussi conditionnel, pour ne pas dire équivoque, car il fait absolument le jeu des libéraux démocrates et indépendants, et des républicains qui réclament vivement la réunion des Cortès pour discuter les deux crises récentes et surtout leur origine, dans l'espoir de renverser non seulement le nouveau ministère, mais de jeter bas du pouvoir le parti conservateur.

Suisse

Les gouvernements allemand et suisse sont convenus de rendre public mercredi prochain, 1er février, le texte du nouveau traité de commerce négocié entre leurs délégués et réservé à la ratification parlementaire.

Le 16 mars suivant, le peuple suisse sera appelé à prononcer sur la revision de l'article 64 de sa Constitution, qui a été décidée par l'Assemblée fédérale en vue de parer à une conséquence possible du nouvel accord. L'Allemagne s'est réservé, en effet, par un acte annexé au traité, la faculté de frapper de droits prohibitifs les couleurs d'aniline dès le 1er janvier 1907, si la Suisse n'avait pas introduit à cette époque le brevet chimique. Il est probable que la Suisse s'y résignera ; du moins ses représentants ont-ils compris déjà que les industriels allemands, qui payent très cher leurs brevets, ne pouvaient s'accommoder de la concurrence que favorise une législation unique en Europe.

États-Unis

La Chambre des représentants a adopté une motion autorisant le département du commerce et de l'industrie à ouvrir une enquête sur l'industrie du fer et de l'acier.

⁂ La commission navale de la Chambre a décidé de proposer que la flotte ne soit accrue que de deux cuirassés de seize mille tonnes du plus fort modèle et avec le plus puissant armement.

Par neuf voix contre huit elle a rejeté les torpilleurs et les sous-marins.

Le budget de la marine est fixé à 500 millions de francs.

Chili

Le Congrès du Chili a repoussé en séance secrète,

LA MUSIQUE

Au théâtre du Châtelet : première audition de la *Croisade des enfants*, légende musicale en quatre parties, de M. Gabriel Pierné, œuvre primée au concours de la ville de Paris. — A l'Académie nationale de musique : première représentation de *Daria*, drame lyrique en deux actes ; paroles de MM. Adolphe Aderer et Armand Ephraïm ; musique de M. Georges Marty.

Trente partitions ont été envoyées au concours de la Ville de Paris ; un jury formé de musiciens, de conseillers municipaux et de fonctionnaires en a choisi deux, le *Sang de la Sirène*, de M. Charles Tournemire, et la *Croisade des Enfants*, de M. Gabriel Pierné ; il a attribué le prix à la première, une mention à la seconde. Le *Sang de la Sirène* a été exécuté, il y a un mois environ, par l'orchestre du Conservatoire, au théâtre de la Gaîté; la *Croisade des Enfants* vient de l'être au Châtelet, par l'orchestre des Concerts Colonne : l'audition publique des deux œuvres a fait apparaître clairement que le jury avait erré, lorsqu'à la partition brillante et solide de M. Pierné il avait préféré la partition consciencieuse, mais sans éclat et sans force de M. Tournemire. Comment expliquer son erreur? Est-ce simplement par l'infirmité commune à tous les jurys artistiques, lesquels ont une grande difficulté de juger bien? En ce cas, il n'y a rien à dire, sinon à remarquer une fois de plus combien la justice des concours est incertaine. Est-ce par des considérations particulières, par le désir de récompenser un concurrent peu connu comme M. Tournemire, plutôt qu'un compositeur comme M. Pierné, qui avait obtenu le prix de Rome, et vu représenter ses ouvrages sur diverses scènes de la province et de Paris? Il faut alors observer que, si ce désir part d'un assez bon naturel, ce n'était pas ici le lieu ni le temps de le mettre en action.

Car on comprendrait, par exemple, que le concours fût interdit aux musiciens dont une œuvre a été représentée à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique, et réservé à ceux-là seuls qui n'ont pu trouver accès au théâtre : c'est affaire au jury de faire modifier le règlement. Mais on ne comprend pas, après que ce règlement a convié au concours tous les musiciens sans distinction, que le jury distingue entre ceux-ci et ceux-là : donner et retenir ne vaut. Il ne doit considérer que le mérite des œuvres; et la besogne est assez malaisée déjà : l'événement vient de le montrer. De le montrer trop bien : puisque le jury s'est manifestement abusé sur la valeur relative des partitions auxquelles il a donné le premier et le second rang, qui nous assure qu'il ne s'est pas trompé pareillement sur la valeur de toutes les autres? Qui nous assure que, parmi les vingt-huit partitions non primées, on n'en pourrait pas découvrir une ou plusieurs aussi supérieures à la secon